

**Corporation de  
développement  
urbain**



209, rue Sainte-Catherine Est, 6<sup>e</sup> étage  
Bureau 6455

---

C.P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
Téléphone : (514) 987-0303  
Télécopieur : (514) 987-6735  
Courriel : [info@cdufsl.com](mailto:info@cdufsl.com)  
Site web : [www.faubourg-saint-laurent.com](http://www.faubourg-saint-laurent.com)



Montréal, 3 avril 2007

## **LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (CDU) DU FAUBOURG ST-LAURENT SE PRONONCE SUR LE RAPPORT DE L'OCPM CONCERNANT LE CHUM.**

Suite au dépôt du rapport sur le CHUM par l'Office de consultation de Montréal, la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent (CDU-FSL) fait part des réactions suivantes.

Elle est d'accord avec la recommandation concernant le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et plus particulièrement sur la fermeture des bretelles à la hauteur de Sanguinet car ce procédé permettra de relier le Faubourg avec le Vieux-Montréal de façon beaucoup plus fonctionnelle et efficace en le désenclavant à l'est.

La CDU se montre d'autre part, très préoccupée par la recommandation de ne pas ajouter de places de stationnement au projet du CHUM. « Selon la majorité des participants au processus de consultation, il y a un déficit important en places de stationnement dans le projet du CHUM tel que présenté » a soutenu le président de la Corporation de développement urbain, M. Michel Sabourin.

« Nous nous soucions de l'impact que ce déficit aura sur le stationnement disponible dans l'ensemble du secteur du Faubourg Saint Laurent. Nous constatons déjà un problème qui ne pourra qu'être aggravé avec la présence du CHUM. L'absence d'espaces de stationnement ou tout simplement leur coût en augmentation rapide a de

graves conséquences sur le développement de la fonction culturelle du quartier, et plus particulièrement sur l'occupation des salles de spectacles »

D'autre part, la CDU, tout comme l'OCPM, confirme l'importance d'offrir « un accès facile aux patients ainsi qu'à ceux qui n'auront d'autres choix que de venir en automobile ».

La CDU espère qu'en ayant maintenant en main les recommandations de l'Office, les autorités pourront procéder avec diligence aux prises de décision et débiter la phase de réalisation dans les délais prévus. De plus, elle pense qu'il ne faudrait pas que les recommandations de l'OCPM concernant les hauteurs entraînent de nouveaux délais ou remette en question le projet.

La CDU rappelle en terminant qu'elle a été parmi les initiateurs de la coalition qui a supporté l'établissement du CHUM au centre-ville. De plus, lors de son témoignage à l'atelier de l'OCPM, la CDU en a profité pour reconfirmer son appui à l'édification de ce centre qui représente un véritable levier économique pour le Faubourg Saint-Laurent. Enfin la CDU entend bien faire partie du comité de voisinage suggéré par l'OCPM.

-30-

Pour information : Ré jean Séguin directeur général 514-994-3323